

Association  
Les familles Caron d'Amérique

TENIR ET SERVIR

Bulletin n° 119

1984-2020

Printemps



**SOMMAIRE**

La une: **Timbrée de Saint-Jérôme**

Sommaire et date de tombée	2
Mot des coprésidents	3
Les coprésidents, la suite	4
A Word From the Co-Chairs	5
A Word, la suite	6
Soupçon d'édition	7
Suzanne la cousine fondatrice	8
Sieur Joseph Léandre <b>Carron</b>	9
Sieur Joseph Léandre, la suite	10
Sieur Joseph Léandre, la fin	11
D'une lointaine amie	12
À Bien cher ami	13
Adieu Léonard	14
Farewell Lenny	15
Carmen et son Inspirateur	16
Domaine de la Grangette	17
De Gérard à Simone	18
De Mademoiselle à Madame Gérard	19
La Cabane à sucre	20
Très chère Marie-Louise	21
De votre Ysoline	22
Confié.es à notre mémoire	23
Notons et réfléchissons	23
Par courrier et par courriel	23
Collaborations	24

**Date de tombée du prochain numéro :**

**La toponymie pour le 1<sup>er</sup> juin 2020**

*Tenir et Servir* a toujours grand besoin d'articles pour ses prochains numéros. Serez-vous parmi ceux qui répondront à cet appel ?

Faire parvenir vos textes à

Michelle Panneton (Caron)  
1624, Route des Ormes  
La Conception QC J0T 1M0  
*pannetonmichelle@gmail.com*

**pour cette date au plus tard.  
Merci à vous**

**Vous rappelez-vous de Cicéron, l'homme d'état romain, avocat et écrivain? 55 ans avant J.C., il déclarait:**

**S'il ne se passe rien, écris pour le dire**

**Donc à nos plumes et claviers.....**

**Conseil d'administration 2019-2020**

Co-présidence:	Michel Caron # 2038, Sherbrooke (QC)	(819) 200-6933	mCaron@ubishops.ca
Co-présidence:	Grégoire Caron # 2820, Ancienne-Lorette (QC)	(418) 877-3817	gregoireCaron@qc.aira.com
Vice-présidence:	Patrice Caron # 2567, Laval (QC)	(450) 681-3676	patrice.Caron@videotron.ca
Secrétariat:	Michel Caron # 2645, Rimouski (QC)	(418) 724-9728	michel_Caron@globetrotter.net
Trésorerie:	Robert Caron # 1328, Laval (QC)	(450) 668-0832	caronrobert@videotron.ca

Administration:	Catherine de Quimper # 2812, Rockland (ON)	(613) 419-0948	cdequimper@outlook.com
	Chantal Caron # 2811, Namur (QC)	(819) 426-2109	cCaron2010@hotmail.com

**Site internet des familles Caron d'Amérique :** [www.genealogie.org/famille/Caron/Caron.htm](http://www.genealogie.org/famille/Caron/Caron.htm)

Responsable :	Patrice Caron #2567, Laval (QC)	(450) 681-3676	patrice.Caron@videotron.ca
---------------	---------------------------------	----------------	----------------------------

**Page Facebook :** [facebook.com/groups/AmeriCaron](https://facebook.com/groups/AmeriCaron)



### Mot de nos co-présidents: Notre Association a une histoire

Comme Hubert Reeves le disait si bien en parlant de notre place dans l'Univers : « la grande découverte du 20<sup>ième</sup> siècle est d'avoir découvert que notre Univers a une histoire et de pouvoir la raconter ». Alors, à l'image des astrophysiciens, nous avons préparé un sommaire de l'histoire de notre Association pour notre nouveau site Web présentement en préparation. Voici le récit des événements qui ont marqué notre histoire, à vous maintenant de les raconter pour les faire connaître.

En 1982, un groupe de six **Caron** décide de se rencontrer à Saint-Jean-Port-Joli, région fortement peuplée par des descendants **Caron** depuis plus de trois siècles. Elles étaient quatre cousines, Jeannine **Caron**, Sœur Germaine **Caron**, Sœur Jeanne **Caron**, Suzanne **Caron** O.M.I. (Oblate Marie-Immaculée). et leur cousin, l'abbé Marcel **Caron** en plus de Cécile, l'instigatrice du projet. Tous étaient imprégnés du sens noble de la famille, d'ailleurs cinq d'entre eux provenaient de familles nombreuses comptant jusqu'à 17 enfants. Ils se sont rencontrés dans la résidence de Cécile **Caron** alors qu'elle avait eu l'idée de fonder une Association des **Caron** par sentiment d'appartenance et de service. Ils se mettent à écrire aux cousines et cousins **Caron** pour chercher des appuis et des bénévoles. Le recrutement se déroule tellement bien qu'en 1984 déjà 300 personnes sont en faveur de démarrer l'association. L'enregistrement de l'organisation est fait auprès du gouvernement et la première réunion du conseil d'administration peut se tenir en 1984. Par la suite, l'association connaît un essor fulgurant .

*Toutes les familles souches sentent le besoin de renouer avec leur passé, de jeter un coup d'œil sur leurs origines, de se réjouir du travail accompli et de repartir de plus belle vers l'avenir, comme le disait si bien Henri Caron, 1<sup>er</sup> président fondateur de 1984 à 1988*

La suite à la page 4

## Notre Association a une histoire ... la suite

À cette époque, avant la venue de l'internet et des médias sociaux dans les foyers du Québec, la population aimait faire des sorties pour rencontrer la parenté et des amis ayant des intérêts et des valeurs partagées. L'association décide d'organiser son premier rassemblement de deux jours les 5 et 6 juillet 1986, appuyée par un groupe de bénévoles très dynamiques. Au cours du deuxième jour, ce rassemblement accueille 2240 convives au repas du midi. En après-midi, un coup d'œil sur la foule grouillante réunie dans l'aréna de Saint-Jean-Port-Joli permettait d'évaluer les présences à près de 2800 personnes. Les participants à cette activité provenaient en majorité du Québec, de sept autres provinces et de 24 différents états de nos voisins américains.

Cet immense succès ayant permis de faire connaître l'association est venu couronner les milliers d'heures de travail données par de nombreux bénévoles. Dans les années subséquentes, les rassemblements annuels se tiennent dans différentes régions du Québec avec des taux de participation plus modestes et avec des **Caron** heureux de se retrouver en famille pour passer un bon moment ensemble.

Une autre activité très populaire depuis 1988 est le rendez-vous annuel à la cabane à sucre. Quelle belle occasion pour manger, chanter et surtout, se sucrer le bec!

Depuis le début de l'existence de notre regroupement, plusieurs bénévoles impliqués sont des passionnés de généalogie. En effet, nos archives nous démontrent que la première de leurs rencontres date de 1984. Au début, ils avaient comme objectif de faire des échanges d'information. Rapidement, le besoin s'est fait sentir de publier les résultats dans un livre *Généalogie des **Caron** d'Amérique* ; un premier en 1986, un deuxième en 1989, un troisième en 1996 et finalement un quatrième en 2010 avec 29502 inscriptions intégrées dans celui-ci. La base de données de notre site Web est devenue par la suite une excellente source d'information.

Avec des membres répartis sur un territoire aussi grand que l'Amérique du Nord, l'association a vite décidé de mettre en place son organe de communication officiel. De là est né une publication régulière : le *Bulletin Tenir et Servir*. Le premier numéro a été publié en décembre 1986. Sa mission est d'être un véhicule pour les échanges d'informations, de suggestions et de renseignements, propres à favoriser l'épanouissement de notre association.

L'association avait déjà réalisé une première version d'un site Web dès 1995. Le site Web actuel est une nouvelle mouture complètement modernisée depuis 2020. Nous sommes aussi présents sur Facebook.

*Pour les personnes intéressées à en connaître davantage les nombreuses autres implications de l'Association des Familles Caron d'Amérique, nous vous invitons à vous procurer le livre :*

***Les Familles Caron d'Amérique, 1984 à 2004**, Éditions La Plume d'Oie, 2004,*

*Rédactrice en chef : Marielle **Caron**.*

*Ce livre est la source principale de référence ayant servi à rédiger le présent texte.*

Vos Coprésidents : Michel **Caron** de Sherbrooke et Grégoire **Caron** de l'Ancienne-Lorette

## A WORD FROM THE CO-CHAIRS

## OUR ASSOCIATION HAS A STORY

As Hubert Reeves said it so well when he spoke of our place in the universe : “The great discovery of the 20<sup>th</sup> century is to have discovered that our Universe has a story and to be able to tell the story”. So, like astrophysicists, we have prepared a summary of our associations’ history for our new website currently under construction. Here is a story of the events that have marked our history, now you can tell this story to make it known.

In 1982, a group of six **Caron's** decided to meet in Saint-Jean-Port-Joli, a region that was heavily populated by Caron descendants for more than three centuries. They were four cousins Jeannine **Caron**, Sister Germaine **Caron**, Sister Jeanne **Caron**, Suzanne Caron I.M.O. (Immaculate Mary Oblate) and their cousin, abbot Marcel **Caron** in addition to the project instigator Cécile. They were all imbued with the noble sense of the family, in fact five of them were from large families that had up to 17 children. They met in Cécile **Caron's** residence since she had the idea to establish a **Caron** Association out of a sense of belonging and service. They started writing to their **Caron** cousins to seek support and volunteers. Recruitment was so successful that by 1984, over 300 people were in favour of creating an association. The organization was registered with the government and the first board of directors meeting could be held in 1984. Subsequently, the association experienced rapid growth.

*“All families feel the need to reconnect with their past, take a look at where they came from, rejoice in the work they have done, and look to the future.” Henri Caron, founding president from 1984 to 1988*

At that time, before the arrival of the internet and social media in homes across Quebec, people like to go out and meet relatives and friends with shared interests and values. The association decided to organize its first two-day gathering on July 5<sup>th</sup> and 6<sup>th</sup>, 1986 with the support of a dynamic group of volunteers. On the second day, 2240 people attended lunch during this reunion. In the afternoon, a glance at the crowd gathered in the Saint-Jean-Port-Joli arena allowed us to estimate that approximately 2800 people were in attendance. The majority of the participants were from Quebec, with seven other provinces and 24 different states of our American neighbors. This huge success in raising awareness of the association had paid off for the thousands of hours of work given by many volunteers. In subsequent years, annual gatherings were held in different regions of Quebec with more modest participation rates with **Carons** that were happy to be reunited with family to have a good time together.

Another popular activity since 1988 was the annual gathering at the sugar bush. What a wonderful opportunity to eat, sing and enjoy the sweet maple treats!

Since the beginning of our group’s existence, many of the volunteers involved are passionate about genealogy. In fact, our archives show that the first of their meetings were in 1984. Initially their objective was to exchange information. Shortly thereafter, the need to publish the results in a book *Généalogie des Caron d'Amérique* was felt.

La suite en page 6

A WORD FROM THE CO-CHAIRS.....

### OUR ASSOCIATION HAS A STORY

The first book was published in 1986, a second one in 1989, the third in 1996 and finally the fourth edition was published in 2010 with 29502 entries within the book. The website database became an excellent source of information thereafter.

With members spread out across a territory as large as North America, the association quickly decided to implement an official communication tool. This is when the regular publication of the *Hold and Serve Journal*. The first issue was published in December 1986. Its mission is to be the vehicle for information exchange, suggestions and information in order to enhance the vitality of our association.

The association had already created the first version of a Web site in 1995. The current website is a new design completely modernized since 2020. We also have a presence on Facebook.

*For those that are interested in learning more about the various implications of the Caron Families Association, we invite you to obtain the book :*

***Les Familles Caron d'Amérique 1984 à 2004, Éditions La Plume d'Oie, 2004,***

***Editor: Marielle Caron.***

*This book is the main source of reference for this text.*

Your Co-Chairs:

Michel **Caron** of Sherbrooke and Grégoire **Caron** of l'Ancienne-Lorette

**000 000 000 000 000 000 000**

Une fois de plus, notre Conseil d'administration a concocté un joli projet: celui d'une assemblée générale annuelle du 22 août prochain, à la maison Lemire-Larocque du Village d'Antan de Drummondville. Profitons-en pour visiter la région du Centre du Québec. À votre agenda pour le rendez-vous et les détails seront publiés en juillet dans le bulletin *Tenir et Servir*.

## SOUPÇON D'ÉDITION

Papier, crayons et timbres. Voilà le matériel de base pour échanger ardeur, espoir et projets. Des familles collectionneuses nous permettent aujourd'hui de les reproduire évoquant ainsi une autre époque.

Que dire d'Ysoline déambulant au Marché de Saint-Jérôme en prenant note du coût des aliments. Nous sommes en 1927 et ce soir c'est la grande veillée familiale. Bernadette son aînée, est à l'honneur.

Carmen, l'artisane recueillie appelle la bienveillance de l'Au-delà pour l'inspiration durant toutes ces décennies et pour avoir guidé ses mains créatrices.

Gérard note sur papier ses attentes auprès du cœur de sa dulcinée celui de Simone et ils entreprennent un échange épistolaire entre Montréal et Saint-Marcel durant quelques années. Leur fils Henri les a colligées dans son livre *Missives amoureuses et bran de scie*, nous en profitons pour le remercier grandement de sa générosité d'auteur.

Germaine, de retour à Sainte-Angèle de Grand Pré après des vacances à Yamachiche en 1917, se permet un *Bonjour Monsieur Joseph-Arthur* et doucement tendra vers un *Bien cher ami*. Nous sommes témoins de son espérance à partager un futur.

Léandre et Marie-Louise voulant assurer leurs vieux jours, se donnent à leur fils mais conditionnellement à protéger leurs hardes et avoirs devant le notaire. À notre tour d'être témoin de leurs possessions et des devoirs filiaux de l'époque lorsque la piastre équivalait à 120 sous ou 5 chelins et que la Saint-Michel du 29 septembre et la Toussaint du 1<sup>er</sup> novembre servaient de dates butoirs. Le tout se déroulant en 1858.

La richesse exprimée au travers de ces lettres, missives et contrats conservés au fil du temps inspirent par leur simplicité et leur franchise. Que dire des tournures de phrases?

Nos **Caron** nous partagent leur intimité. Lisons-les respectueusement,

Bonne correspondance à vous.  
Michelle Panneton (**Caron**)  
Printemps 2020

P.S. Tellement de lettres se sont terminées avec des post-scriptum.

**Voici le nôtre: à Gisèle, fille de Carmen, à Henri et à Robert nos remerciements les plus chaleureux d'avoir accepté la publication de ces délicieux extraits.**

**SUZANNE CARON, LA COUSINE FONDATRICE**

Hé bien, je suis allée la rencontrer le 30 janvier dernier. Étaient présents à ce moment sa nièce Annette Deschênes et son neveu Jude Deschênes, qui m'ont aidé pour cette entrevue. Malgré qu'elle ait subi un AVC en décembre 2016, elle est encore bien vivante (la seule parmi les fondateurs de l'Association des familles **Caron** d'Amérique).

Elle a dû passer trois mois au Centre de réadaptation Paul-Gilbert à Lévis. Par la suite, elle a été transférée au Centre hospitalier de soins de longue durée de Saint-Fabien-de-Panet, pour finalement revenir dans sa paroisse natale au CHSLD de Saint-Jean-Port-Joli, en février 2018.

Je vous fais un court résumé de sa vie. Suzanne était Missionnaire oblate de Marie-Immaculée. En 1966, elle a quitté le Québec pour aller passer 41 ans en République Dominicaine, pour revenir définitivement en 2007. En République, elle a ouvert une école d'alphabétisation pour des élèves du primaire (de 5 à 18 ans!). L'école existe encore 50 ans après son ouverture. Ensuite, ayant constaté que de nombreuses jeunes femmes n'arrivaient pas à sortir de la prostitution, elle a ouvert, avec la collaboration d'une autre Canadienne, Michelle Naud, de Deschambault, une école d'arts ménagers où elles ont pu enseigner notamment le tissage et le tricot. Pour améliorer la qualité de ces formations, Michelle et Suzanne ont publié un manuel de tissage. Certaines des premières élèves sont devenues des enseignantes elles-mêmes.

Ayant appris que Suzanne avait une formation en comptabilité, les autorités de l'archevêché de Higuey (région de Punta Cana) lui ont demandé de prendre en charge la tenue de livres, ce qui n'existait pas auparavant. Suzanne conservera ce poste de confiance pendant 15 ans.

Sa connaissance de l'espagnol l'amène à travailler comme interprète lors de la Conférence des évêques des pays catholiques qui s'est tenue à Santo Domingo le 12 octobre 1992. Il y avait une soixantaine d'évêques et le Pape Jean-Paul II, à qui elle serre la main à cette occasion. Elle a eu l'occasion de travailler comme interprète à plusieurs reprises lors d'autres événements semblables.

Elle a été responsable nationale, en République Dominicaine, des Congrès charismatiques internationaux. Ce qui l'a amenée à se rendre dans plusieurs pays différents : Colombie, Porto Rico, Brésil, Honduras, Mexique, Bolivie, Chili, Équateur, Cuba et même au Canada, à Ottawa, en 1992.

Elle est retournée à quelques reprises à Santo Domingo depuis son retour au Québec. Elle me disait que la République Dominicaine était le plus beau pays au monde. Je vois qu'elle s'est plu dans ce pays. Elle salue les membres de l'Association qu'elle a connus lors des rassemblements annuels et souhaite longue vie à notre Association.

*Source: propos recueillis par Marielle Caron*



**1858-Contrat no 2073 de donation entrevifs entre Sieur Joseph Carron, Marie-Louise Poissan et Léandre Carron.**

Par devant les notaires publics pour cette partie de la Province du Canada, ci devant nommée Bas Canada, résidant en le district de Montréal, soussignés. Étaient présents le Sieur Joseph **Carron**, cultivateur, et dame Marie Louise Poissan,[sic] son épouse, de son mari, bien et dûment autorisée à l'effet des présentes, demeurant en la Paroisse St-Bernard de Lacolle, en le district judiciaire d'Iberville. Lesquels conjointement solidairement, un d'eux seul pour le tout, sous les renonciations au bénéfice de droit, ont reconnu et confessé avoir donné, cédé, quitté, transporté et délaissé dès maintenant et à toujours, par forme de donation entrevifs, pure, simple et irrévocable et ont promis et promettent garantie de tous troubles, dons, douaires, dettes, hypothèques et autres empêchement[sic] généralement quelconques au Sieur Joseph Léandre **Carron**, un de leur fils, garçon majeur et usant de ses droits, cultivateur, demeurant en la dite paroisse St-Bernard de Lacolle, dit District, a [sic] ce présent et acceptant, donataire, pour lui, ses hoirs et ayant cause, savoir: deux arpents de terre de front, sur vingt-huit arpents de profondeur, sis et situés dans la quatrième concession de la Seigneurie de Lacolle, [...] acquis d'Étienne Gagnon par acte reçu devant M<sup>re</sup> J.U. Tremblay & son confrère, notaires, en date du vingt-cinq juillet Mil huit cent cinquante-trois, copie duquel acte, ils ont remis au dit donataire, dont quittance. Donnent de plus les dits donateurs, au dit donataire ce aussi acceptant, les effets, meubles et animaux suivant[sic], savoir: deux cheveaux [sic] d'ouvrage, un poulain[sic] d'un an, une vache à lait, une taure de deux ans, quatre mères moutonnes, trois cochons, dix-huit poules, trois dindes, deux ruches, deux cutters, une paire de bob-sleigh, un selkey, une charette[sic], un wagon léger, une charrue, une herse, un harnais double, un harnais simple, une selle, deux robes de buffle, une scie, une égouine[sic] et un godendard, un garde-manger avec tout son contenu, une armoire, un poêle double, une table, une valise, un farinier, une horloge, un miroir, un lit garni et une couchette, un grand chaudron, une marmite, un petit chaudron, deux canards, deux sceaux, trois quarts a lard, vingt-deux planches de bois dur, deux râpes et une meule, tous lesquels dits effets sus mentionnés, ledit donataire déclare les avoir en sa possession. Pour par ledit donataire, ses hoirs et ayant-cause jouir, user, faire et disposer des biens tant meubles qu'immeubles sus donnés comme de chose a [sic] lui appartenant au moyen des présentes et en prendre possession dès ce jour. Mouvant ledit terrain en la censive et seigneurie de Lacolle, et envers le domaine d'icelle, chargé de tels cens et rentes qu'il peut devoir tant du passé qu'à l'avenir, dont et du tout le dit donataire en fait sa propre affaire et dette. Cette donation est ainsi faite aux charges sus dites et en outre, à la charge par le dit donataire ainsi qu'il s'y oblige pour lui ses hoirs et ayant-cause, pendant six années à compter de ce jour, de nourrir [sic] convenablement, loger, chauffer, éclairer, soigner tant en santé qu'en maladie, blanchir et raccommoder et entretenir de bonnes hardes propres, tant pour les dimanches que les jours de semaines, chaussures, coiffures et tout ce qu'il convient, comme lui et avec lui, les dits donateurs, ou le survivant d'eux pendant les dites six années à compter de ce jour.

La suite à la page 10

La suite de la page 9

Le dit donataire sera aussi tenu pendant le dit temps, si les dits donateurs l'exigent, leur fournir et procurer un logement propre et convenablement chauffé, séparé de celui du dit donataire, leur fournir aussi à leur demande, dans aucun terme qu'ils l'exigeront, un bon cheval, attelé sur une voiture convenable, pour aller à l'église ou ailleurs - lequel cheval sera au choix des dits donateurs - et arrivant le décès des dits donateurs ou de l'un deux pendant le dit terme, le dit donataire sera tenu de les faire inhumer décemment. Ledit donataire s'oblige aussi pendant ledit terme de nourrir, loger, chauffer, éclairer, soigner, blanchir et raccommoder et entretenir proprement et convenablement Philomène **Caron** sa sœur, ... par elle travaillant selon ses forces et capacités au profit du dit donataire - et à l'expiration des dites six années, c'est-à-dire à compter du vingt-trois d'avril mil huit cent soixante et quatre -[...]

[...] la rente et pension viagère ci-après détaillée, savoir: vingt-deux minots de bon bled fromant,[sic] sec, nette, loyal, et marchand, convertis en farine, livrables dans le grenier des dits donateurs tous les ans à la St-Michel avec le son en provenant - deux cent cinquante livres de beau lard, savoir, un cochon gras pesant au moins deux cent livres avec la panne, et le restant en bon lard, livrables tous les ans à Noël, un mouton gras livrable en septembre, quatre livres de thé, au besoin des dits donateurs, six minots de bon sarrasin livrables à la Toussaint - vingt-huit livres de tabac, vingt-cinq livres de sucre, seize douzaine d'œufs livrables tous les ans à la demande des dits donateurs, dix minots de patates livrables à la St-Michel, un demi-minot d'oignons, huit minots de bonnes pommes, livrables tous les ans au commencement d'octobre, un demi quintal de poisson blanc, livrable tous les ans en automne, seize livres de chandelles, livrables tous les ans à demande, seize cordes de bon bois mêlés, secs, rendus à la porte des dits donateurs et sciés prêt à mettre au poêle, cinquante livres de savon, livrables tous les ans à demande, entretenir les dits donateurs leur vie durant de bonnes hardes propres et suffisantes tant pour les jours de semaines que pour les jours de dimanches et pour les différentes saison de l'année, y compris chaussures, coëffures [sic] et autres choses nécessaires à leur entretien complet et six piastres en argent payable tous les ans à la demande des dits donateurs. Se réserve les dits donateurs, les objets ci-après, pour leur vie durant seulement, savoir: 1<sup>e</sup> une bonne vache à lait, laquelle sera nourrie, logée, paccagée[sic], hivernée et bien soignée par le dit donataire et par lui renouvelée en cas de mort, vieillesse ou autre accident qui la priverait de lait. 2<sup>e</sup> un bon cheval (au choix des dits donateurs) avec une voiture et harnais convenable aux différentes saisons de l'année, lequel cheval sera nourri, logé, paccagé, hiverné et soigné par le dit donataire et par ce dernier attelé et détellé à la demande des dits donateurs et renouvelé en cas de mort ou que vieillesse le requérera. 3<sup>e</sup> Leur lit garni, lequel sera entretenu proprement et renouvelé soit en tout ou en partie par ledit donataire, et ce à la réquisition des dits donateurs. 4<sup>e</sup> La moitié de la maison sus donnée ou d'aucune autre maison qui pourra être érigée par le dit donataire avec le grenier et la cave vis-à-vis d'icelle: laquelle sera entretenue proprement et convenablement par le dit donataire, avec un bon poêle, soit un poêle double ou un poêle de cuisine, ou les deux à leur choix.

La suite et la fin en page 11

## DONATION DE JOSEPH ET MARIE-LOUISE À LÉANDRE

5° Tous les meubles nécessaires pour meubler leur chambre ou appartement, ainsi qu'une batterie de cuisine nécessaire et suffisante, et ce, au choix des dits donateurs, et tous les meubles qu'ils auront besoin tant pour mettre leur lard, farine, beurre, lait et autres généralement quelconques que les donateurs auront besoin. Auront le droit des dits donateurs de se servir de la cheminée, du four et de la laiterie, conjointement avec le dit donataire, ainsi que de passer et repasser sur le dit terrain [sic] et dans les bâtimens [sic] dessus construits, pour aller vaquer où ils voudront. Sera tenu et obligé le dit donataire de soigner les dits donateurs tant en santé qu'en maladie, cuis leur pain et autres aliments, leur fournir le bois nécessaire, traire leur vache, en couler le lait, faire leur beurre et ordinaire, servir leur table, dresser leur lit, ou leur fournir une fille pour les servir si les dits donateurs l'exigent, la nourrir et payer, leur procurer le médecin et le prêtre en maladie, faire et raccommoier leurs hardes, leur fournir toutes les pièces et fils nécessaires, laver le linge des dits donateurs ou le faire laver et généralement leur rendre tous les soins et secours manuels qu'exigera leur condition et aussi leur donner et fournir toutes les douceurs nécessaires en maladie. Et arrivant le décès d'un des dits donateurs, les articles de rente en ce qui concerne la nourriture et habillement devront diminuer de moitié et la vache, le service, le bois et la chandelle seront payés et livrés en entier, et au décès des deux, ladite rente sera entièrement éteinte, s'oblige de plus le dit donataire faire enterrer convenablement les dits donateurs à leur décès. À la charge en outre par le dit donataire après l'expiration des dites six années, de nourrir, loger, coucher, chauffer, éclairer, entretenir et soigner convenablement et confortablement la dite Philomène **Carron** sa sœur, tant qu'elle demeurera fille et désirera demeurer avec le dit donataire en par elle travaillant suivant ses forces et capacités au profit du dit donataire et de plus s'oblige payer et livrer à la dite Philomène **Carron**, à son âge de majorité ou pourvue par mariage un lit garni, couchette, paillasse, lit de plume, double couverture, une taure de deux ans, quatre mères moutonnes, un buffet ou six piastres en argent à son choix et dix poules, lesquels effets pour lui servir de légitime en les successions futures des dits donateurs.

À la charge encore par ledit donataire de payer et bailler à Jean-B<sup>te</sup> **Carron**, un de ses frères, la somme de cent piastres, dont la moitié sera payable dans trois ans et l'autre moitié dans six ans à compter de ce jour, sans intérêt, et ce, aussi pour lui servir de légitime en les successions futures des dits donateurs. A la charge encore par ledit donataire de payer et bailler un an après la mort des dits donateurs, la somme de dix chelins à Esther **Carron**, épouse de Narcisse Trottier, Julienne **Carron**, épouse de Louis Sauvage et Denise **Carron**, épouse de Charles Sauvage, et ce, pour leur servir de légitime en les successions futures des dits donateurs - déclarant les dits donateurs qu'ils ont déjà reçus ce qu'ils croient être juste et raisonnable. [...]

[...] Fait et passé au village de Lacolle, Étude, l'an Mil huit cent cinquante-huit, le vingt-quatrième jour d'avril après-midi, sous le numéro deux mille soixante et treize et à ladite Marie Louise Poissan déclaré ne savoir signer et les dits donateurs et donataire ayant signé avec nous dits notaires après lecture faite.

Signataires Joseph **Caron**, Joseph Léandre **Caron**, Marie-Louise Poissan (X) et L.M. Notaire.

Source: Robert **Caron** (1328) *rechercheur*

**D'UNE LOINTAINE AMIE ...**

*Sainte-Angèle-de-Grand-Pré*

*À Monsieur Joseph-Arthur Dameton  
Famachiche*

*Monsieur,*

*Tel que convenu entre nous, à mes dernières vacances passées à Famachiche, je remplis le devoir si doux et si agréable de venir causer quelques moments avec vous. La vie à Sainte-Angèle de Grand Pré est plus triste depuis que nous nous sommes connus. Souvent je repasse en ma mémoire ces belles veillées que nous avons passées ensemble. Ces vacances dernières ont été trop courtes puisqu'elles n'ont laissé dans mon cœur que des souvenirs.*

*Oserai-je espérer que vous viendrez à quelque beau jour faire revivre ces jours d'autrefois? Ne devrais-je pas me demander cependant si ce court bonheur que vous m'avez procuré par vos visites et vos belles conversations doivent s'évanouir comme la fumée au souffle du vent ou s'étioler comme la rose au soir d'un beau jour? Ou plutôt dois-je compter sur votre affection et votre amour sincère. C'est ce que j'ose espérer de votre amabilité.*

*En attendant une réponse,*

*Je me souscris,*

*Germaine Caron*

000 000 000 000 000 000 000

*Saint-Angèle de Grand Pré*

*Monsieur Joseph Arthur Dameton  
Famachiche*

*Cher Ami,*

*Depuis le jour où j'ai eu le plaisir de vous connaître, vos grâces et vos charmes m'ont touchée au point que vous êtes devenu l'unique objet de mes pensées et si vous avez remarqué le bonheur que j'éprouvais lorsque j'étais près de vous vous ne serez pas étonné de la détermination que je prends de vous faire part de l'amitié que j'ai pour vous, puisque vous m'avez fait l'aveu du moins s'il est sincère de l'amour que vous avez pour moi*

*Oui, je vous considère et quelle joie se serait pour moi si quelqu'un de ces beaux dimanches je vous voyais arriver à Sainte-Angèle ce serait bonheur trop grand pour mon cœur!*

*J'ose espérer cependant.*

*Que de choses nous aurions à nous dire, vous m'en dites d'admirables sur votre première lettre mais il est encore préférable de se parler de vive voix, et de grâce parlez-moi avec franchise, et dusiez-vous m'obliger à vous oublier, n'hésitez pas à me dire la vérité, comme je vous la dis moi-même sur la présente.*

*J'espère que vos affaires prospèrent et que votre santé est excellente, vous me le direz sur votre réponse n'est-ce pas car tout ce qui vous concerne m'intéresse beaucoup, je ne vous oublie certainement dans mes prières afin que Dieu vous comble de ses faveurs de choix à l'occasion de la nouvelle année qui sonnera bientôt pour vous.*

*Vous voudrez bien présenter mes respectueuses salutations à Fécile et Antoinette pour moi.*

*Je vous prie d'agréer l'hommage de mes sentiments les plus affectueux,*

*D'une amie lointaine,*

*Germaine*

*R. S. Le "Revoir" c'est l'Espérance*

*Qui adoucit la séparation*

*11/2/1918*

000 000 000 000 000 000 000

À BIEN CHER AMI...

Sainte-Angèle de Grand Pré  
Po de Maskinongé  
R. Q.

À Monsieur Joseph Arthur Rameton  
Famachiche  
R. Q.

Bien cher ami,

Votre dernière lettre attendue avec impatience m'a causé un réel plaisir. Je crois que depuis quelques temps le bon Dieu me favorise d'une manière toute spéciale puisque je marche de plaisir en plaisir. d'abord votre visite à Sainte Angèle, vos belles visites à Famachiche et ensuite vos bonnes lettres qui entre temps sont venues jeter une baume salutaire dans mon âme. J'aurai, je n'en doute pas, le plaisir de vous rencontrer encore à la belle petite ville de Sainte-Angèle, n'est-ce-pas?

Avant le 24 février j'étais triste, jongleuse je pourrais dire mais votre visite a dissipé toutes mes inquiétudes et à réaliser toutes mes espérances je remercie bien le bon Dieu. Maintenant j'aurai le cœur gai comme jamais en songeant aux belles promesses que vous m'avez faites, n'est-ce-pas...?

Comment vous êtes-vous rendu? Heureusement j'ose croire! Le bon Dieu vous a favorisé, du beau temps je l'en remercie!, tout cela c'est pour vous encourager à venir voir les jeunes novices de Sainte Angèle Ha! Ha! Ha!  
Je suis bien habillade.

Maintenant que je suis rendue au temps de vous quitter je vous demanderai de m'en écrire bien long et de tout me dire. Je m'exprime ainsi parce que vous me disiez vous-même, l'autre jour qu'il y avait bien des choses que vous vouliez me dire que vous ne saviez pas comment les exprimer ne vous mettez pas dans cette inquiétude. vos lettres sont sans contredit et savoir ~~vous~~ s'exprimer est pour vous chose facile ne vous gêne pas.

Je devrai compter, comme toujours, sur votre affection et votre amour sincère!

De celle qui ne vous oublie pas.

Germaine.

R. Q. S'il est un bien sur terre  
Dont mon cœur est jaloux.  
C'est l'amitié sincère  
D'un ami tel que vous.

NDR: le mariage a été célébré à Famachiche le mercredi 14 août 1918

Et depuis 1918, la municipalité de Sainte Angèle de Grand Pré a modifié son nom en Sainte-Angèle de Prémont, en la MRC de Maskinongé.

**'Lenny' Caron**

(Leonard A. **Caron**, à Camille à Georges à Louis à Pierre)  
16 août 1943 - 27 juillet 2019

par *Fabien Caron*

Fils de Camille **Caron** – 1905-1976, originaire de Saint-Georges, plus tard d'Armstrong en Beauce – et de Lucienne Branchaud, originaire de Montréal et décédée en 1989 – Lenny est né à Salem MA dans la banlieue nord de Boston. Il a étudié à l'école élémentaire St. Joseph et au *Salem High School* jusqu'en 1961. D'abord installé dans sa ville natale, il a par la suite habité Danvers MA au nord-ouest de Boston. Il était déménagé depuis quelques mois à Manchester NH. Il a servi dans la Garde nationale (section Armée de terre) de 1962 à 1969. Il est décédé au *Boston General Hospital*. Ses funérailles ont été célébrées à la cathédrale St. Joseph de Manchester, sa nouvelle paroisse, vendredi le 2 août 2019.

Camionneur-artisan pendant plusieurs années, il aura sillonné les États-Unis dans son tracteur Kenworth puis, toujours au volant de poids lourds, il aura été pendant de nombreuses années à l'emploi d'une entreprise de produits pétroliers et d'un entrepôt de grossistes jusqu'à sa retraite en 2005. Depuis 1968, il était l'époux d'Anita Strom (dont la mère était originaire du Québec). Père de Deborah **Caron** ('Debbie', épouse de David Thibault) de Manchester et de David **Caron**, il était surtout le grand-père de neuf petits-enfants. Lui survit aussi sa sœur Claire de Danvers. Son frère cadet Victor (Helen Slager), aussi de Danvers, s'était établi à Hudson en Floride où il est décédé il y a déjà quelques années.

La notice nécrologique diffusée par le salon funéraire nous rappelle que Lenny était passionné de moto, ayant parcouru avec son épouse de longs trajets au guidon de sa Honda Gold Wing, quelquefois jusqu'au Québec. Il était aussi grand amateur de voitures. Au volant de sa Corvette, qui avait succédé à une Mustang, il aura avec son épouse (« sa meilleure amie ») traversé son pays à quatre reprises, visitant ainsi 47 des États de l'Union. Il avait fait partie d'un club de motocyclisme et d'un autre regroupant des amateurs de Corvette. À l'occasion de son récent déménagement, il avait enfin pu mettre la main sur la plaque personnalisée dont il rêvait depuis longtemps, 24DROAD, dont il n'aura que bien peu joui jusqu'à son décès inattendu.

Enfant, il avait avec ses parents fait quelques brefs séjours dans la famille beauceronne de son père. Plus tard après son mariage avec Anita, il avait pris l'habitude de venir à Saint-Georges et à Québec rencontrer ses cousins **Caron** à l'occasion de fêtes de familles ou de funérailles. Avec mon épouse Denise Forest, notre « cousine préférée » Marie-Berthe Roy et son époux Michel Morin, nous pouvons nous vanter d'avoir formé avec Lenny et Anita un trio de couples « d'amis-plus-que-de-cousins », d'autant que nos six enfants, tous nés dans les années 70, étaient dans les mêmes groupes d'âge. Nous avons ainsi tous les six emmagasinés de riches souvenirs communs, comme en fait foi la photo ci-jointe. Le départ de Lenny, encore plus que le passage des ans pour ceux qui restent, décrète pour nous la fin d'une époque heureuse et joyeuse.

Courage à Anita et aux siens ! Adieu Lenny !

Photo captée en septembre 1993 à Danvers MA après une fête de famille.  
De gauche à droite: Lenny **Caron**, Marie-Berthe Roy, Fabien **Caron**.

P. S. Depuis le décès de Denise Forest le 16 novembre 2019, les six membres originaux du « trio » mentionné ci-dessus ne sont donc plus que quatre...





The son of Camille Caron—1905-1976, originally from St-Georges and later from Armstrong in Beauce—and Lucienne Branchaud, originally from Montreal (d. in 1989)

## 'Lenny' Caron

(Leonard A. Caron, from Camille from Georges from Louis from Pierre)

August 16, 1943 – July 27, 2019

By Fabien Caron

Lenny Caron was born in the northern Boston suburb of Salem MA. He attended St. Joseph elementary school and Salem High School till 1961. He settled first in his hometown and later in Danvers MA, recently moving to Manchester NH. He served in the Army National Guard from 1962 to 1969. He passed away in the Boston General Hospital. His funeral service was held in Manchester St. Joseph Cathedral, his new parish, on Friday August 2, 2019.

As a tractor trailer truck owner-driver, he drove across the United States for four years in his Kenworth hauler. Later driving heavy delivery trucks, he was for many years working for a oil company and for a wholesale warehouse until he retired in 2005. He had been married to Anita Strom since 1968 (Anita's mother was born in Québec province). The father of Deborah Caron ('Debbie', wife of David Thibault also from Manchester) and David Caron, he was particularly proud of his nine grand-children. He is also survived by his sister Claire Caron in Danvers. His younger brother Victor (Helen Slager) also from Danvers, had moved to Hudson, Florida where he died some years ago.

The notice published by the funeral home mentions that Lenny was a motorcycle fan. With his wife he drove long trips on his Honda Gold Wing, sometimes to the province of Québec. He was also a sports car fan. In his Corvette after a Mustang, again with his wife (his 'best friend') he crossed his country four times, touching 47 of the contiguous States. He had been a member of a motorcycle club and also of another one for Corvette fans. After his recent move to New Hampshire in late 2018, he finally could secure the personalized plate he had been dreaming of for so long : 29ROAD, that he could enjoy for a too short period before his untimely demise.

As a child, he had with his parents paid short visits to his father's Beauce family. After his marriage with Anita, he would come to St. Georges and Québec City to meet with his **Caron** cousins for family reunions and for funerals. With my wife Denise Forest, our 'favorite cousin' Marie-Berthe Roy and her husband Michel Morin, we could boast of having formed with Lenny and Anita a trio of 'friends-more-than-cousins', along with the fact that our six children born in the 70s were in the same age groups. Hence we had stored a rich harvest of happy memories, as the enclosed picture clearly shows. Lenny's death more than the passing of years marks for us the end of a joyous and happy period.

Anita and all your brood, Keep heart! Farewell Lenny!

(Picture shot in September 1993 in Danvers MA after a family reunion  
L. to R. : Lenny Caron, Marie-Berthe Roy, Fabien Caron)

P .S. With the passing of Denise Forest on November 16, 2019  
the six original members of the aforesaid trio are now only four...



**Carmen Caron-Marcotte-Foucault ,  
hautelicière, s'adressant à son Inspirateur.**

*M*es quatre-vingts ans,  
Je te les remets, Seigneur,  
En bénissant ton nom.  
C'est ma vie, chargée de  
Bonheurs et de joies,  
De peines et de larmes,  
D'amour et de tendresse,  
De chimères et de rêves,  
D'audace et de craintes,  
D'amitiés durables,  
De patiences et de révoltes,  
De soupirs et de tristesses,  
D'exaltations et de désespoirs,  
De succès et d'échecs,  
D'exigences et de caprices,  
De crises et de deuils,  
De défis et d'hésitations,  
De sévérités et de douceurs,  
De fatigues et de travail,  
De prières et d'oraisons.  
C'est le tissage de mes jours.  
De quoi aura l'air cette tapisserie, Seigneur?  
Pardonne -moi et garde -moi  
Ainsi que tous ceux que j'aime.

*Carmen  
Montréal,  
Juillet 1997*

*Source: Giséle Foucault*



**Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, de l'autre côté de l'océan.**

**Interview avec Christelle Caron, du domaine la Grangette**

Le domaine la Grangette a sans doute déjà su faire succomber vos papilles puisqu'il est dans notre box du mois de juin, avec son Muscat sec La Baie des Anges. Fier de son histoire datant du Moyen-âge, domaine familial, la passion et l'amour des vignes fait plaisir à voir.

**Bonjour Christelle, pourriez-vous vous présenter à nos membres ?**

Bonjour, nous sommes un domaine familial où trois générations se mélangent. Amoureux de la terre et du vin, nous essayons de partager au maximum cette passion avec ceux qui viennent nous rencontrer.

**Parlez-nous de votre domaine La Grangette. Quelle est son histoire ?**

Bordé par la « Via Domitia », traversé par le chemin du « sel » et celui du « poissonnier », le Domaine la Grangette est chargé d'histoire.

Au Moyen-Âge, les terres faisaient partie de la seigneurie du Baron de Guers. Elles étaient cultivées de céréales et de luzerne, pour nourrir l'importante cavalerie du château (d'où son nom Grangette, petite grange). La vigne y était cultivée sur quelques parcelles ; de très vieilles cuves en pierres d'un mètre d'épaisseur attestent du travail du vin bien avant la Révolution.

Situé entre mer et Cévennes, bordé au sud par l'étang de THAU et au nord par la cité historique de PEZENAS, le Domaine la Grangette est situé en plein cœur de l'Appellation d'Origine Protégée PICPOUL DE PINET.

Le PIQUEPOUL est un cépage qui parle de lui-même; à la fois vif et conquérant (pique), et doux, maternel (poul).

**Quelles sont les caractéristiques de votre domaine La Grangette ? (Surface, sol, terroirs, cépage)**

Bénéficiant d'un terroir d'exception très expressif à dominante argilo-calcaire composé de silice et de cailloutis de calcaire et réparti en coteaux sous garrigues, le Domaine bénéficie à la fois d'une exposition sud et d'apports maritimes.

Pour respecter cet environnement privilégié nous favorisons un équilibre biologique entre la faune naturelle du sol et les prédateurs naturels des maladies de la vigne. La reprise du travail mécanique du sol associé à des amendements organiques contribuent à un repeuplement du sous-sol et des garrigues environnantes gage d'un écosystème bien équilibré.

Nous disposons de 11 cépages : piquepoul blanc, piquepoul noir, roussanne, sauvignon, grenache, syrah, merlot, sauvignon; cabernet, cabernet sauvignon et muscat.

Nous sommes le seul domaine à vinifier un piquepoul dans les trois couleurs (rouge, rosé et blanc).

**Quelle est votre production annuelle ? Quelles sont vos cuvées ?**

Nous produisons environ 65 000 bouteilles par an avec une majorité d'AOP Picpoul de Pinet. Nous disposons de 11 cuvées.

**Quand et comment nos lecteurs peuvent-ils vous rendre visite ?** Nos heures sont affichées sur notre site internet [www.domainelagrangette.com](http://www.domainelagrangette.com) ou notre page Facebook.

*Source : Robert Caron (1328) chercheur*

Saint-Marcel, le 8 juillet 1935

**Mademoiselle Simone Lemay  
Montréal**

**Cher cousine,**

**Comme je lai lessé entendre dimanche, je vien continué not belle rencontre. Je sui un peu gêné de le fair parce que je ne sui pas ausi instrui que toi et je sai que je fai beaucou de fotes.**

**Tu a du voir que j'étais très heuren de te rencontré et que j'ai éprouvé beaucou de plaisir à causé avec toi. Je croi que ses la même chose pour toi. Depuis que tu est parti, je pense souvan à toi. Papa a remarqué que nous avion beaucoup jasé et il m'en a parlé ce soir après le soupé.**

**Si tu le veu, tu peu me répondre et je seré heuren de te lire .**

**Escuse encor les fotes. Ton cousin,**

**Gérard**

000 000 000 000 000 000 000

Deschaillons, le 19 juillet 1936

**Monsieur Gérard Caron  
Saint-Marcel**

**Cher cousin,**

**Comme je te l'ai dit, c'est moi qui viens causer avec toi au moyen du papier. C'est bien différent de dimanche dernier, je donnerais beaucoup pour avoir la même chance, mais la distance qui nous sépare est trop grande et demain elle sera encore plus grande, car je m'en vais à Montréal demain matin.**

**Je n'oublierai jamais ce voyage , j'y pense tous les jours et surtout à toi. Mon petit frère que je ne connaissais pas se nomme justement Gérard, ça fait que je pensais à toi encore plus souvent. En arrivant à Montréal, je vais faire finir mes portraits, j'ai bien hâte de les voir et je t'en enverrai ainsi qu'aux autres et je continuerai ma lettre. C'est tranquille ici aujourd'hui , je crois que je vais me coucher une secousse. Je ne dormirai probablement pas , mais je referai mon voyage par la pensée.**

Le 23 juillet 1936

**Cher cousin,**

**Enfin, je vais terminer ma lettre en y joignant nos fameux portraits. Me voilà rendue à Montréal, je te dis que je trouve cela ennuyant. Je suis seule dans la maison , je t'assure que ma pensée trotte au loin. Après avoir passé de si belles vacances, je dois m'en aller à la campagne où je ne connais personne. J'envoie quelques portraits , il y en a deux pour toi et les autres pour le reste de la famille. Je t'en enverrai d'autres un peu plus tard. Je n'ai pas eu le temps d'en faire finir plus qu'un de chaque sorte et il me faut les partager pour en envoyer un peu partout. Réponds-moi aussitôt que tu les auras, ça va être mon seul désennui d'écrire et de recevoir tes lettres. Tu diras à Marguerite qu'elle m'écrive.**

**Je vais terminer avec l'espoir de te lire sous peu.**

**D'une cousine qui pense à toi,**

**Simone,**

**Lac Brûlé , Sainte-Agathe-des-Monts**

**P.S. J'ai eu la visite de mon frère Jules cet après-midi. Il a regardé tous les portraits, il en veut aussi. Ça lui rapelaient son voyage. On a jasé longtemps de tous vous autres.**

*Source: Missives amoureuses et bran de scie par Henri Caron*

Saint-Marcel, le 22 mai 1937

Mademoiselle Simone Lemay  
Montréal

Ma chère fiancé,

Tu peut pas imaginé le plaisir que j'ai de commencé ma lettre en t'appelant "ma chère fiancé". Le retour sait bien fait. J'ai trouvé le voyage lon. En partant de Montréal, j'étais assi a coté d'un couple qui ne parlait pas français. Comme ils sont descendu a Québec, pour le reste du voyage j'ai eu de nouveau voisin, un jeune couple de Rivière-du-Loup qui revenait de voyage de noce aux Chutes Niagara. Il parait que sait vraiman beau a voir ses chutes-la a ce qu'ils mon conté. J'étais heuren de leur dire que je venait de me fiancé. Pendant tout le voyage, j'ai pensé a toi. J'entendait encore tes parole qui mon tellemant fait plaisir. Je suis contan d'avoir connu ton oncle Côme et ta tante Alma ainsi que Guy. Tu les saluera a nouvo pour moi et dit leur que je suis très content d'avoir pu couché chez eux et remerci les encor.

Marguerite est venue me cherché à L'Islet avec oncle François et tante Alphonsine. Elle te fait dire bonjour et elle esper bien gro que nous réussiron a nous marié ensemble. Leur mariage est prévu pour le 21 juillet. Il ne reste que deux mois. Ça devrait être assé lon pour recevoir la dispense a tan. Je vait dans quelque jour allé avec Marguerite et Joseph pour la préparation du mariage et la publication les bans. Je vait demandé comme tu le désire de ne pas faire publié les bans pour nous. Le soir avan de m'endormir, je revit mon voyage et surtout les moman passé avec toi. Je sait que tu sera une très bonne épouse et une bonne mère pour nos enfants.

J'ai repri le travail a la boutique, nous faisons surton de la forge de ce temps-ci. Joseph et Georges travaille plus au semence. Benoit nous aide des fois et travaille aussi avec Joseph. Je te laisse afin de pouvoir maller la lettre en allan a la messe demain.

De ton fiancé qui pense toujours a toi

Gérard

000 000 000 000 000 000 000

Montréal, le 10 août 1937

Madame Gérard Caron  
Saint-Marcel

Chère sœur,

Ça me fait curieux d'écrire Madame Gérard Caron au début de la lettre, mais je crois bien que tu dois t'y faire, parce que c'est sûrement comme ça qu'on t'appelle maintenant. Tu ne seras pas surprise si je te dis que je m'en nuie de toi. Je vois Marie-Anne de temps en temps, mais ce n'est pas comme toi que je voyais une fois ou deux par semaine. Tu m'as tellement aidé lorsque je suis arrivée à Montréal. Je ne te remercierai jamais assez. J'aimerais que tu viennes nous faire une visite avant l'hiver, mais je sais que ce ne sera probablement pas possible. C'est compliqué et ça coûte assez cher. Gérard n'est venu te voir qu'une seule fois avant votre mariage, on comprend bien qu'il aurai aimé venir plus souvent.

Je commence à me trouver chez moi ici. Depuis deux semaines, il y a une fille de Deschaillons, Thérèse Martel que tu connais probablement. Elle travaille pour une bourgeoise qui demeure près de là où tu étais. On se voit au moins une fois par semaine, surtout le dimanche lorsque ma patronne me donne congé. Elle est contente d'avoir quelqu'un pour lui faire connaître la ville comme tu as fait pour moi.

[...] elle a trouvé que tu restais loin et dans un coin très peu habité. Elle te trouve très courageuse. Mais je sais que lorsqu'on aime on est prêt à bien des sacrifices.

Ta sœur qui t'aime bien,

Marcelle

Source: *Missives amoureuses et bran de scie* par Henri Caron

# CABANE À SUCRE

**Samedi le 4 avril 2020, à partir de 10 h 30, repas à 12 h 00**

**Érablière du Cap, 1925, chemin Lambert, Saint-Nicolas (Lévis) G7A 2N4**

**MENU :**

- Marinades • Soupe aux pois • Patates rissolées • Fèves au sirop d'érable • Oreilles de crisse
- Saucisses dans le sirop d'érable • Pâté à la viande • Omelette • Jambon • Crêpes • Sirop d'érable
- Pain, café, thé • Tire sur la neige

**COÛT :** Adultes et enfants de plus de 12 ans : **30 \$** Enfants de 6 à 12 ans : **15 \$** Enfants de 2 à 5 ans : **10 \$**  
Enfants de **moins** de 2 ans : **gratuit. Le prix inclut les taxes et le pourboire.**

L'Érablière possédant un permis d'alcool, il n'est donc pas permis d'apporter votre boisson.  
Liqueur, bouteilles d'eau, vin, bière et alcool fort sont disponibles sur place.

**ITINÉRAIRE :** En provenance de l'Ouest, par l'Autoroute 20, prendre la **sortie 296** et tourner à droite à la **Route du Cap**, tourner à gauche et suivre le **chemin Lambert** jusqu'à destination sur votre droite.  
En provenance de l'Est, par l'Autoroute 20, prendre la **sortie 305**, tourner à gauche sur le **chemin Olivier**, tourner à gauche sur la **route 171**, tourner à droite sur le **chemin Craig** et rouler sur environ 1,2 km puis tourner à droite sur le **chemin Lambert** jusqu'à destination sur votre gauche.

Remplir la fiche d'inscription ci-dessous et **nous la retourner AVANT LE 20 MARS 2020**. Merci de votre diligence.

## INSCRIPTION À LA PARTIE DE SUCRE

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Membre # \_\_\_\_\_

Numéro \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

<b>Réservation :</b> Adultes et enfants de plus de 12 ans :	<b>30 \$</b>	Nombre (____) x 30 \$ _____ \$
Enfants de 6 ans à 12 ans :	<b>15 \$</b>	Nombre (____) x 15 \$ _____ \$
Enfants de 2 à 5 ans :	<b>10 \$</b>	Nombre (____) x 10 \$ _____ \$
Enfants de <b>moins</b> de 2 ans :	<b>Gratuit</b>	Nombre (____)

Ci-joint mon chèque au montant de \_\_\_\_\_ Total : \_\_\_\_\_ \$

Fait à l'ordre de : **Les familles Caron d'Amérique**

**\*\* Important \*\***— Votre réservation doit parvenir **SANS FAUTE** pour le 20 mars 2020 à :

**Robert Caron**, trésorier  
2468, boul. Prudentiel  
Laval (QC) H7K 2T3  
Tel : 450-668-0832

*Saint - Jérôme des Laurentides*

*Le 26 mars 1927*

Très chère Marie-Louise,

En ce beau samedi, je profite d'une accalmie pour prendre la plume et vous faire part des dernières nouvelles dans notre coin de pays.

Les garçons sont à l'érablière avec leur père et leurs oncles. Les filles jouent à l'école dans la cuisine d'été sous le beau rayon de soleil qui darde depuis ce matin.

Ma santé va de mieux en mieux (l'ombre de la tuberculose est dissipée) si bien que ce matin, attelant notre vieille jument Nelly, je me suis attardée au marché de Saint-Jérôme. Les cultivateurs, sur leur 36, nous présentent leurs beaux produits dans de belles caisses en bois. Je vous en fais part ici :

Comment ne pas faire preuve de gourmandise quand la pinte de crème douce coûte 53¢ et que la livre de beurre frais de la ferme se vend le même prix que la douzaine d'œufs soit 40¢?

Vous rappelez-vous, lors de votre visite au printemps dernier, de votre achat d'un panier de betteraves? Elles se vendent aujourd'hui 25¢ le panier. D'ailleurs pour le même prix et la même quantité, vous pouvez acheter oignons et carottes. Une odeur de soupe aux légumes plane dans la cuisine, annonçant un printemps si désiré.

J'en ai profité pour comparer les prix du sirop d'érable à savoir si nous étions dans le ton? Je crois bien que oui puisque le gallon de sirop clair se donne presque à \$1.60 et le foncé à \$2.00. D'un autre côté, le sucre d'érable, avec tous les efforts, s'en tient encore à 25¢ la livre.

La suite à la page 22

Suite de la page 21

La corde de bois sec mélangé de 15 ou 18 pouces à \$4.00. Vous rappelez-vous que notre bon curé Labelle avait organisé un train de 80 traîneaux remplis de cordes de bois gratuitement dédié aux villageois de Montréal en pénurie de bois de chauffage. Il doit se retourner dans sa tombe piqué par une sainte colère en voyant ces prix. Ayons une bonne pensée pour lui.

J'espère ne pas trop vous ennuyer avec mes bavardages mais ma bru, la femme de mon plus vieux, Honorat, nous a raconté que chez elle à Saint-Agricole, le foin no 3 valait \$12.00 la tonne et le no 1 extra, \$14.00. Vivement nos récoltes prochaines parce qu'à ce prix-là nous allons manger tous nos profits.

Actuellement le porc frais est à 18¢ la livre et le quartier de veau de devant, 12¢. Bien sûr avec les patates à 90 ¢ le 80 livres, tout est en place pour étirer la réserve des navets, oignons et carottes du caveau.

Je vous laisse, j'entends les filles revenir du bas-côté et je dois préparer le souper. Ce soir, nous veillerons au salon : c'est une grande occasion, les fiançailles de ma plus vieille, Bernadette.

veuillez accueillir, très chère, avec empressement mes attentions les plus affectueuses,

Votre Ysoline

P.S. Avez-vous eu la chance de goûter aux pommes Stark à la saveur de bourgeons de pin ou de préparer votre cidre avec la Baldwin?

À \$1.25 la boîte, c'est à Noël qu'on en aurait profité.

Dire que les gens de la ville sont loin de toutes ces bonnes odeurs!

## CONFIÉ.ES À NOTRE MÉMOIRE

LE 28 SEPTEMBRE 2019 , EST DÉCÉDÉ ALBERT **CARON** (1004) , FILS DE JOSEPH ET D'ANGÉLINA MICHAUD ET FRÈRE DE LAURETTE, NOTRE CENTENAIRE. ALBERT AVAIT 89 ANS ET ÉTAIT DE L'ISLE-VERTE.

LE 2 DÉCEMBRE 2019, EST DÉCÉDÉE PIERRETTE **CARON**, ÉPOUSE DE ROLAND LECLAIRE, À L'ÂGE DE 87 ANS, À SAINT-BRUNO.

000 000 000 000 000 000 000

## BOUQUINONS DANS NOS SALONS

LES SALONS DU LIVRE:

- ◆ À TROIS-RIVIÈRES AU CENTRE DES CONGRÈS DU 26 AU 29 MARS 2020
- ◆ À QUÉBEC AU CENTRE DES CONGRÈS DU 15 AU 19 AVRIL 2020 AVEC UNE INVITÉE SPÉCIALE SOIT MARGARET ATWOOD, AUTEURE DES SERVANTES ÉCARLATES
- ◆ À VAL-D'OR AU CENTRE AIR CREEBEC DU 21 AU 24 MAI 2020

000 000 000 000 000 000 000

## NOTONS ET RÉFLÉCHISSONS

- ◆ LA SEMAINE INTERGÉNÉRATIONNELLE DU 24 AU 30 MAI 2020 AU QUÉBEC
- ◆ LE SALON CARREFOUR 50 ANS + AU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL DU 24 AU 26 AVRIL 2020.  
[WWW.FADOQ.CA](http://WWW.FADOQ.CA)

000 000 000 000 000 000 000

## PAR COURRIER ET PAR COURRIEL

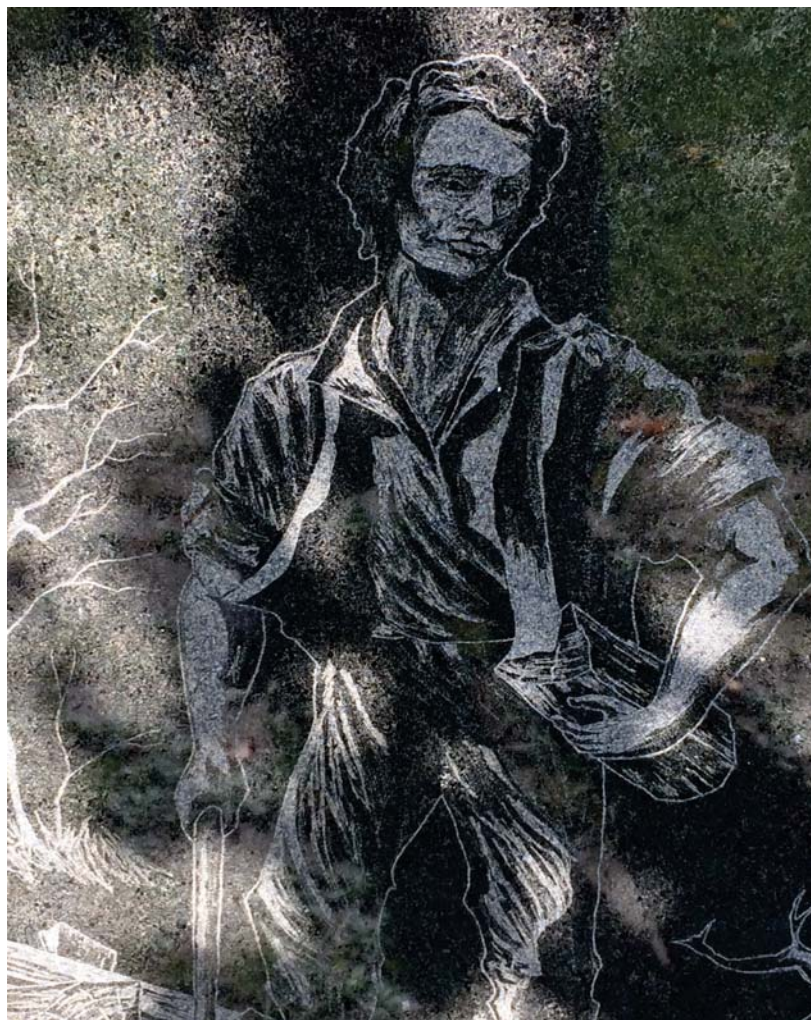
Je veux visiter Trois Rivières parce que mon grand-père maternel, Téléspore Charles **Caron** est né là. Quant à Yamachiche je voudrais voir le quartier **Caron** dans cette ville où mon arrière-grand-père, Téléspore **Caron** est né.

Merci pour avoir transmis mon courriel à ton père. J'ai hâte de l'entendre.

À bientôt à la Cabane à sucre!

Géraldine Sullivan-Clark (2783)

000 000 000 000 000 000 000



Détail du monument érigé à  
Saint-Jean-Port-Joli et son ins-  
cription:

*Hommage à  
Robert Caron  
et Marie Crevet  
pionniers en Amérique  
à leurs fils  
Jean-Baptiste, Robert et  
Pierre  
à leurs filles  
Marie, Catherine et Aymée  
Et  
Joseph, premier défricheur  
de Port Joly en 1686*

Gravé par F. Eugène **Caron** enr.

Le Bulletin de L'ASSOCIATION DES FAMILLES **CARON** D'AMÉRIQUE est publié par l'Association qui en assume les frais d'impression et d'expédition à ses membres.

**Ont collaboré à ce numéro :** Catherine de Quimper (Rockland), Fabien **Caron** (Québec), Henri **Caron** (Trois-Rivières), Marielle **Caron** (Montmagny), Michel **Caron** (Sherbrooke), Grégoire **Caron** (Ancienne-Lorette), Patrice **Caron** (Laval), Robert **Caron** (Laval), Lise Forest (Mont-Tremblant), Gisèle Foucault (Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson).

---

**Postes Canada**

Numéro de la convention 40069967 de la Poste - Publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :

Association Les familles Caron d'Amérique

2468, boul. Prudential, Laval (QC) H7K 2T3

IMPRIMÉ -